



## Discours de Jules Ferry (extrait), 28 juillet 1885

« Vous nous citez toujours comme exemple, comme type de la politique coloniale que vous aimez et que vous rêvez, l'expédition de M. de Brazza. C'est très bien, messieurs, je sais parfaitement que M. de Brazza a pu jusqu'à présent accomplir son oeuvre civilisatrice sans recourir à la force ; c'est un apôtre ; il paie de sa personne, il marche vers un but placé très haut et très loin ; il a conquis sur ces populations de l'Afrique équatoriale une influence personnelle à nulle autre pareille ; mais qui peut dire qu'un jour, dans les établissements qu'il a formés, qui viennent d'être consacrés par l'aréopage européen et qui sont désormais le domaine de la France, qui peut dire qu'à un moment donné les populations noires, parfois corrompues, perverses par des aventuriers, par d'autres voyageurs, par d'autres explorateurs moins scrupuleux, moins paternels, moins épris des moyens de persuasion que notre illustre Brazza, qui peut dire qu'à un moment donné les populations n'attaqueront pas nos établissements ? Que ferez-vous alors ? Vous ferez ce que font tous les peuples civilisés et vous n'en serez pas moins civilisés pour cela ; vous résisterez par la force et vous serez contraints d'imposer, pour votre sécurité, votre protectorat à ces peuplades rebelles. Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! **Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures ...** (Rumeurs sur plusieurs bancs à l'extrême gauche.)

« **Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures...** (Marques d'approbation sur les mêmes bancs à gauche, nouvelles interruptions à l'extrême gauche et à droite.) La vraie question, messieurs, la question qu'il faut poser, et poser dans des termes clairs, c'est celle-ci : est-ce que le recueillage qui s'impose aux nations éprouvées par de grands malheurs doit se résoudre en abdication ? [...] Est-ce que, absorbés par la contemplation de cette blessure qui saignera toujours, ils laisseront tout faire autour d'eux ; est-ce qu'ils laisseront aller les choses ; est-ce qu'ils laisseront d'autres que nous s'établir en Tunisie, d'autres que nous faire la police à l'embouchure du fleuve Rouge et accomplir les clauses du traité de 1874, que nous nous sommes engagés à faire respecter dans l'intérêt des nations européennes ? Est-ce qu'ils laisseront d'autres se disputer les régions de l'Afrique équatoriale ? Laisseront-ils aussi régler par d'autres les affaires égyptiennes qui, par tant de côtés, sont des affaires vraiment françaises ? (Vifs applaudissements à gauche et au centre. Interruptions.)

« Je dis que la politique coloniale de la France, que la politique d'expansion coloniale, celle qui nous a fait aller, sous l'Empire, à Saïgon, en Cochinchine, celle qui nous a conduits en Tunisie, celle qui nous a amenés à Madagascar, je dis que cette politique d'expansion coloniale s'est inspirée d'une vérité sur laquelle il faut pourtant appeler un instant votre attention : **à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut pas se passer, sur la surface des mers, d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement.** (" Très bien ! Très bien ! " Nombreux applaudissements à gauche et au centre. ) L'ignorez-vous, messieurs ? Regardez la carte du monde... et dites-moi si **ces étapes de l'Indochine, de Madagascar, de la Tunisie ne sont pas des étapes nécessaires pour la sécurité de notre navigation ?** (Nouvelles marques d'assentiment à gauche et au centre.)[...]

« **Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire ; c'est descendre du premier rang au troisième et au quatrième.** (Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs. " Très bien ! Très bien ! " au centre.)"

**Commenté [Auteur in1]:** (rouge) Droit de civilisation = mission civilisatrice Pour eux (les européens) civiliser les populations en sous développement économique et politique : les français apparaissent alors comme des bienfaiteurs.

**Commenté [Auteur in2]:** (rouge) Les européens sont convaincus de la supériorité de la "race blanche", et affirme que civiliser le peuple "noir" est un devoir. **Référence à Kipling ?**

**Commenté [Auteur in3]:** (gris) Mise en évidence de l'importance d'obtenir les cours d'eau intérieur pour faire circuler la marchandise

**Commenté [Auteur in4]:** (bleu) l'importance de l'aménagement des littoraux afin de ravitailler la flotte française

**Commenté [Auteur in5]:** (violet) importance politique et enjeu important surtout car la France est en concurrence avec la Grande Bretagne

**Commenté [Auteur in6]:** (vert) Volonté d'agrandir l'Empire Français vers l'Orient et l'Afrique

**Consigne :** après avoir présenté le document en le replaçant dans son contexte, vous montrerez comment il témoigne de la justification de la colonisation au XIX<sup>ème</sup> siècle. Vous critiquerez également l'importance de cette vision dans l'opinion

1. Listez les grandes raisons qui justifient d'après J. Ferry la colonisation.

- Le devoir de civilisation vis à vis des races inférieures par les races supérieures
- Imposer sa puissance et sa grandeur aux yeux des concurrents européens en terme de colonisation
- L'aménagement des littoraux, pour ravitailler la marine et la flotte française lorsque les voyages de colonisation sont longs
- Importer et exporter les marchandises entre la France et les colonies

2. Repérez dans le document les passages qui illustrent chacune de ces raisons.

3. Pour chacun de ces passages, insérez une zone de commentaires (placez votre curseur à la fin du passage et cliquez sur révision puis nouveau commentaire. Dans le cadre du commentaire, expliquez précisément le passage à l'aide du cours.

4. Choisissez une couleur par type de justification de la colonisation et appliquez cette couleur aux commentaires concernés.

5. Rédigez maintenant l'analyse en copiant et en collant les extraits du document ainsi que les commentaires que vous y avez associés.

Ce document est un extrait écrit du discours du célèbre politicien Jules Ferry (1832-1893), prononcé le 28 juillet 1885 quelques temps après la conférence de Berlin (1885). Jules Ferry montre ainsi dans son discours les raisons des nouvelles conquêtes françaises, en les justifiant, notamment les possessions que la France possède au jour du discours, à savoir l'Algérie depuis 1830, la Tunisie officiellement sous la domination française depuis 1881. Jules Ferry évoque également la colonisation en cours de l'Union Indochinoise qui sera colonisée en 1887 et finalement Madagascar qui sera colonisé en 1897, suite à un premier échec au début des années 1880.

Comment cet extrait témoigne-t-il de l'importance, selon Jules Ferry, des colonies françaises et de ce besoin de colonisation (l'expansion coloniale de l'Empire) malgré les limites du document (maladroit) ?

Premièrement, on remarque que Jules Ferry insiste sur l'importance de la colonisation par l'Empire Français, en effet dans cet extrait il met en avant, valorise et justifie la colonisation sur plusieurs points :

Tout d'abord, Jules Ferry cite « Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures ... » montrant que, d'après ce document, comme tous les européens de cette époque, il pensait que la race dite blanche était supérieure à la race dite noire, faisant de cette supériorité un droit de civilisation sur la race inférieure, une mission civilisatrice pour les populations en sous développement économique et politique. Les français apparaissaient alors comme bienfaisants aux yeux du reste du monde. Comme il le répète « Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures... » : les européens étaient alors convaincus de la supériorité de la race blanche et faisait de la civilisation de la race inférieure un devoir incontestable.

D'après ce document, le politicien met ensuite en avant l'importance d'obtenir des cours d'eau intérieur, en parlant de « 'embouchure du fleuve Rouge », surtout pour faire circuler les marchandises et permettre l'importation et l'exportation des produits de la métropole et des nouveaux territoires outre-

mer. De plus il justifie l'expansion de l'Empire Français par le besoin de ravitaillement « à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut pas se passer, sur la surface des mers, d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement. » Puis plus tard dans son discours, Jules Ferry revient sur le sujet « ces étapes de l'Indochine, de Madagascar, de la Tunisie ne sont pas des étapes nécessaires pour la sécurité de notre navigation ? » Il montre alors que l'aménagement des territoires est nécessaire pour la sécurité de la flotte française chargée de longs voyages, et donc nécessite un ravitaillement.

Dernièrement ce document montre clairement la concurrence entre la France et les autres puissances coloniales européennes, en particulier avec la Grande-Bretagne qui est en concurrence très sérieuse avec la France pour la conquête de l'Afrique centrale : « Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire ; c'est descendre du premier rang au troisième et au quatrième » Ce passage montre alors que la France se montre volontaire dans le pouvoir politique et montre un clair intérêt dans la conquête de nouvelles terres, sans violence.

Finalement, Jules Ferry, comme lors de l'entièreté de son discours, montre les ambitions françaises sur la conquête, et exprime alors que la conquête et la colonisation n'est pas terminée et exprime sa volonté de coloniser plus sérieusement l'Afrique et l'Orient. En effet, il emploie le terme « expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient » pour montrer que le plus important restait à venir.

Ce document justifie alors la colonisation par la France, que ce soit pour des raisons humaines, économiques, industrielles ou politiques, montrant une vision positive de la conquête des nouveaux territoires sous domination française. Cependant, ce document n'est qu'un extrait du discours de Jules Ferry, et ne relève uniquement des aspects positifs et des convictions de la colonisation afin de montrer la puissance de l'Empire, mais il ne nous permet donc pas de justifier dans son intégralité la colonisation que ce soit positivement mais surtout négativement. De plus ce discours est marqué sans suite, alors qu'il fut largement contesté, comme par exemple par George Clemenceau qui critique ouvertement la politique de Jules Ferry lors d'un discours rendu public. Plus tard, de nouveaux partis politiques anticolonialistes verront le jour puis rapidement les colonisés ne voudront plus de la présence des européens sur leur terres faisant place à une décolonisation.